

Le temps

Christoph Mörgeli crie à la diffamation

Albertine Bourget

Vendredi 12 avril 2013

Christoph Mörgeli a convoqué les médias. Un boycott de la SSR serait «envisageable», selon lui. L'UDC devra débattre de la marche à suivre vis-à-vis d'un «service public qui la diffame», a précisé le conseiller national zurichois. (Walter Bieri/Keystone)

Le conseiller national UDC accuse SRF de diffamation et lui reproche de ne pas avoir respecté sa déontologie en diffusant des témoignages «falsifiés» mettant en doute la qualité de plusieurs thèses de doctorat qu'il a dirigées

Une «cabale politique», encore une, contre l'UDC. Lors d'une conférence de presse jeudi à Zurich, Christoph Mörgeli a accusé la télévision alémanique de l'avoir diffamé et d'avoir failli à la déonto-logie dans son émission phare Rundschau, en diffusant des témoignages «falsifiés» qui mettent en doute la qualité de plusieurs thèses de doctorat qu'il a dirigées. Des plaintes qu'il entend porter au médiateur de la SSR.

Il a par ailleurs réitéré ses accusations de mobbing à l'encontre de la direction de l'Université de Zurich, dont dépend le Musée d'histoire de la médecine, dont il était le conservateur jusqu'en septembre dernier. Le conseiller national zurichois a conclu son plaidoyer, tenu pendant près d'une heure trente dans une salle bourrée à craquer de représentants des médias, en se disant préoccupé par la cabale subie «par la plus grande minorité du pays, qui n'est pas constituée par la Romandie mais bien par l'UDC».

La «causa Mörgeli», comme la surnomme la presse d'outre-Sarine, a été relancée par deux sujets diffusés le 27 mars et le 3 avril par la Rundschau, dans lesquels des étudiants en médecine ont évoqué la manière complaisante dont ils auraient obtenu leur doctorat. L'un des doctorants a raconté, sous le couvert de l'anonymat: «Dans son bureau, le professeur Mörgeli m'a donné un texte ancien tiré de ses archives, avec comme charge de le réduire.» Le doctorant a mandaté un traducteur et «obtenu le titre de docteur. Sur le plan scientifique, je

n'ai strictement rien eu à faire.»

Le Zurichois, qui est toujours professeur à la Faculté de médecine, a dénoncé des méthodes d'intimidation, projetant sur grand écran des e-mails échangés avec les journalistes de la Rundschau. Selon lui – et selon la Weltwoche, qui est revenue sur l'affaire dans son édition de jeudi –, les témoignages ont été falsifiés. Le premier témoin aurait rédigé sa thèse dans sa langue maternelle, le bulgare, avant de la faire traduire; le second témoin serait en fait un dentiste qui n'a jamais obtenu son doctorat. Dans une prise de position officielle, l'émission a rejeté les reproches, «en particulier celui de diffamation», et assuré maintenir sa version des faits. Elle a indiqué que Christoph Mörgeli et la Weltwoche se trompaient sur l'identité d'une des personnes citées.

Avant d'en venir au sujet de la Rundschau, le conseiller national est revenu sur le conflit qui a conduit à son licenciement du poste de conservateur en septembre (LT du 22.09.2012). Là aussi, copies d'e-mails et de documents ont été projetés, y compris sa dernière fiche de salaire de 6797,70 francs – «ce n'est pas rien, mais pas beaucoup en comparaison de tout ce que j'ai fait pour le musée». Il a cité à maintes reprises le nom de son supérieur hiérarchique, le professeur Florin Curdau, contre lequel il demandait une enquête disciplinaire, et est revenu sur la fameuse visite ayant conduit au rapport publié dans le Tages-Anzeiger qui dénonçait –notamment la piètre préservation d'ossements. «Excusez-moi, mais un chef digne de ce nom parlerait avec l'intéressé et non pas à un journaliste.» Avant d'ajouter, le sourire crispé: «Le professeur aux ossements poussiéreux, c'est l'image dont je suis affublé désormais.» Contacté par Le Temps, Florin Curdau s'est refusé à tout commentaire en raison de la procédure en cours, Christoph Mörgeli ayant fait appel contre son licenciement.

«Que l'on me diffame dans le Tagi ou le Blick, c'est une chose, ce n'est pas mon argent», a déclaré le conseiller national. Mais son parti n'est plus d'accord de soutenir financièrement le service public. «De véritables stratégies sont nécessaires et nous devons en reparler.» Interrogé sur un boycott de la redevance, il a déclaré que cette position était «imaginable».

Suite à la conférence de presse, le président de l'Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision (AIEP), Roger Blum, a fait savoir qu'il se dessaisirait du dossier si la plainte arrivait à l'AIEP. Après la diffusion des enquêtes, le professeur en sciences de la communication et des médias à l'Université de Berne avait évoqué sur le réseau social Twitter l'ancienne ministre de l'Education allemande Annette Schavan, qui avait dû démissionner pour avoir plagié sa thèse de doctorat. «A côté des thèses de Mörgeli, Schavan, c'est de la rigolade», avait-il twitté.